

Image not found or type unknown



Chomage après demission pour reprise de formation

Par **aureily80**, le **12/04/2011** à **17:11**

Bonjour,
Je vous contacte afin d'obtenir d'éventuels renseignements concernant ma situation.
En effet, je compte démissionner de mon poste actuel dans une crèche afin de reprendre une formation d'éducateurs de jeunes enfants qui dure 3 ans.
J'aimerais savoir s'il est envisageable d'avoir droit au chômage ou RMI pendant ma formation, en cas de démission?
quelles sont les démarches à suivre?
Merci d'avance de m'accorder un peu de votre temps.
Cordialement